



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR  
VIDÉOCONFÉRENCE LE 26 OCTOBRE 2020 À 18 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Michel Beaulieu, président  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Autorisation de mandat - Démolition d'une résidence unifamiliale et remise en état du site (A.O. no: 20-522)

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Varia**

- 8.1 Aucun

**9. Période de questions**

- 9.1 Période de questions

**10. Levée de l'assemblée**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par courriel. Ce dernier n'ayant pas été transmis en main propre conformément à la Loi 48



heures avant la séance, tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 04.

**280-2020**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. FINANCES ET ADMINISTRATION**

Aucun

**3. DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun

**4. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun

**5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Aucun

**6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**281-2020**

**6.1 Autorisation de mandat - Démolition d'une résidence unifamiliale et remise en état du site (A.O. no: 20-522)**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-522 a été produit pour « Démolition d'une résidence unifamiliale et remise en état du site »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-522.



<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix (avant taxes)</b>
<b>C.F.G. Construction inc.</b>	<b>14 950,00 \$</b>
Démolition Art-Dem inc.	15 000,00 \$
Démolition des Rivières inc.	31 900,00 \$
Démolition DC inc.	44 000,00 \$
Démolition Lemer inc.	44 000,00 \$

De procéder à la démolition de la résidence du 101, chemin de la Vallée conformément au jugement de la cour.

De mandater le directeur du Service de l'urbanisme et Me Karine Dionne pour faire exécuter le jugement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes et remboursables en imposition de taxe sur la propriété du lot 1 496 873, matricule 4403-31-3989.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

Aucun

**8. VARIA**

Aucun

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9.1 Période de questions**

À 18 h 07, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 07.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président lève l'assemblée à 18 h 08.

---

Michel Beaulieu, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier